

## Un défi démographique et un enjeu pour l'emploi à l'horizon 2030



### Une baisse attendue de la population à l'horizon 2030

À l'horizon 2030, si les tendances récentes se poursuivaient, le nombre d'habitants du PMCO diminuerait de 2 % et celui des actifs de 7,5 %. La stabilisation du repli démographique supposerait une inversion importante du comportement migratoire des jeunes aux âges d'entrée en activité. La diminution du nombre de résidents actifs serait alors presque deux fois moindre. Quand bien même les taux d'activité féminins s'aligneraient sur les taux régionaux, cette baisse n'en serait qu'à peine réduite. Dans ces conditions, l'offre d'emplois sur le territoire mériterait d'être ajustée à cette diminution attendue du nombre d'actifs. Les mécanismes d'ajustement sont toutefois complexes, car mettant en jeu des facteurs comportementaux, économiques ou encore des ressorts relevant des politiques publiques.

Si les tendances démographiques actuelles se poursuivaient, le PMCO devrait enregistrer une forte diminution de sa population entre 2013 et 2030, avec près de 20 000 résidents en moins, soit une baisse de 2 % (-0,15 % en moyenne chaque année) (figure 1). Cette baisse se poursuivrait jusqu'en 2050 à un rythme sensiblement comparable, le territoire enregistrant une perte d'environ 50 000 personnes, soit 6 % de sa population à cet horizon. Fortement pénalisé par son déficit migratoire (plus de départs que d'arrivées sur le territoire), le Pôle connaîtrait donc une tendance contraire à celle enregistrée dans l'ensemble de la région sur la période 2030 et de 4 % d'ici 2050, soit +0,15 % et +0,11 % par an en moyenne).

#### 1 Une population qui devrait fortement diminuer au sein du PMCO d'ici 2030

Projections de population à horizons 2030 et 2050, volumes et évolutions annuelles moyennes, en %, selon le scénario central

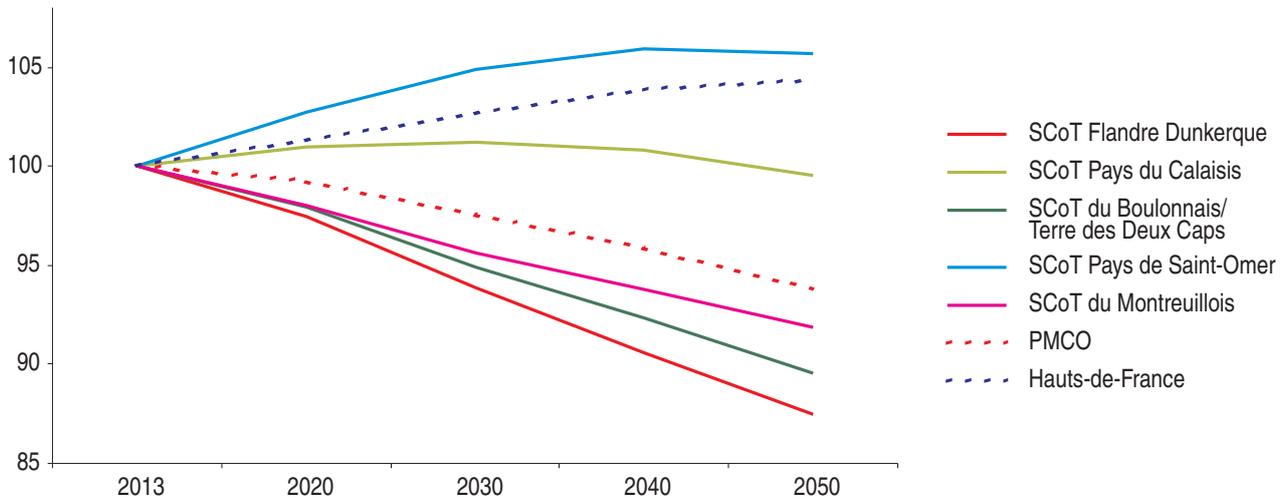
Zone	Population en 2013	Population en 2030	Population en 2050	Taux de croissance annuel moyen entre 2013 et 2030 (en %)	Taux de croissance annuel moyen entre 2013 et 2050 (en %)
SCoT Flandre Dunkerque	252 800	237 400	221 200	-0,37	-0,36
SCoT Pays du Calais	155 100	157 000	154 300	0,07	-0,01
SCoT du Boulonnais/Terre des Deux Caps	161 600	153 400	144 800	-0,31	-0,30
SCoT Pays de Saint-Omer	128 100	134 300	135 400	0,28	0,15
SCoT du Montreuillois	83 000	79 400	76 300	-0,26	-0,23
PMCO	780 800	761 600	732 100	-0,15	-0,17
Hauts-de-France	5 987 900	6 147 300	6 244 700	0,15	0,11

Note : Les SCoT du Boulonnais et de la Terre des Deux Caps ont été regroupés ici, conformément aux préconisations de l'outil de projection en termes de seuil de population.

Source : Insee, Omphale 2017.

## 2 Des perspectives démographiques différentes selon les SCoT

Évolution de la population à l'horizon 2050 au sein du PMCO et par SCoT selon le scénario central, indices base 100 en 2013



Note : Les SCoT du Boulonnais et de la Terre des Deux Caps ont été regroupés ici, conformément aux préconisations de l'outil de projection en termes de seuil de population.  
Source : Insee, Omphale 2017.

Selon cette même tendance, trois SCoT devraient voir leur population diminuer, dans des proportions plus ou moins marquées (figures 1 et 2).

Le SCoT de Flandre-Dunkerque devrait enregistrer la plus forte baisse de population d'ici 2030 (-6 %, soit -0,37 % par an en moyenne), tout comme d'ici 2050 (-13 %, soit -0,36 % par an en moyenne entre 2013 et 2050). La croissance démographique devrait être fortement réduite en raison d'un déficit migratoire important sur l'ensemble de la période ; contrairement à ce qui est observé par ailleurs dans le Calaisis, ce déficit n'est pas compensé par l'excès des naissances sur les décès. Malgré un solde naturel positif (volume de naissances supérieur aux décès) jusqu'à environ 2035, celui-ci resterait insuffisant pour compenser les départs de population. À compter de 2035, le SCoT devrait en outre être confronté à un déficit naturel. Le territoire associant les SCoT du Boulonnais et de la Terre des Deux Caps devrait également connaître une forte baisse démographique d'ici 2030 (-5 %, soit -0,31 % par an en moyenne). Cette baisse devrait se poursuivre au même rythme jusqu'en 2050 (-10 %, soit -0,3 % par an en moyenne entre 2013 et 2050).

Tout comme le Dunkerquois, cet espace est fortement pénalisé par un solde migratoire déficitaire sur l'ensemble de la période. La zone connaîtrait parallèlement un excédent naturel jusqu'en 2035, insuffisant pour compenser les départs de population. Le SCoT du Montreuillois verrait également son nombre d'habitants diminuer d'ici 2030 (-4 %, soit -0,26 % par an en moyenne), une tendance qui se poursuivrait à un rythme comparable jusqu'à 2050 (-9 %, soit -0,23 % par an en moyenne entre 2013 et 2050). Ce territoire devrait être le seul à connaître un déficit naturel durant toute la période, en raison du profil plus âgé des résidents. L'excédent migratoire, dont il est également l'un des seuls à profiter (avec celui du pays de Saint-Omer), ne parvient pas à compenser cette insuffisance des naissances.

Selon ce même scénario, la population des deux autres SCoT augmenterait d'ici 2030. Le SCoT du pays de Saint-Omer connaîtrait ainsi une croissance démographique supérieure à celle de la région, avec +5 % d'augmentation (soit +0,28 % en moyenne par an). Cette hausse devrait se poursuivre, à un rythme moindre jusqu'en 2050

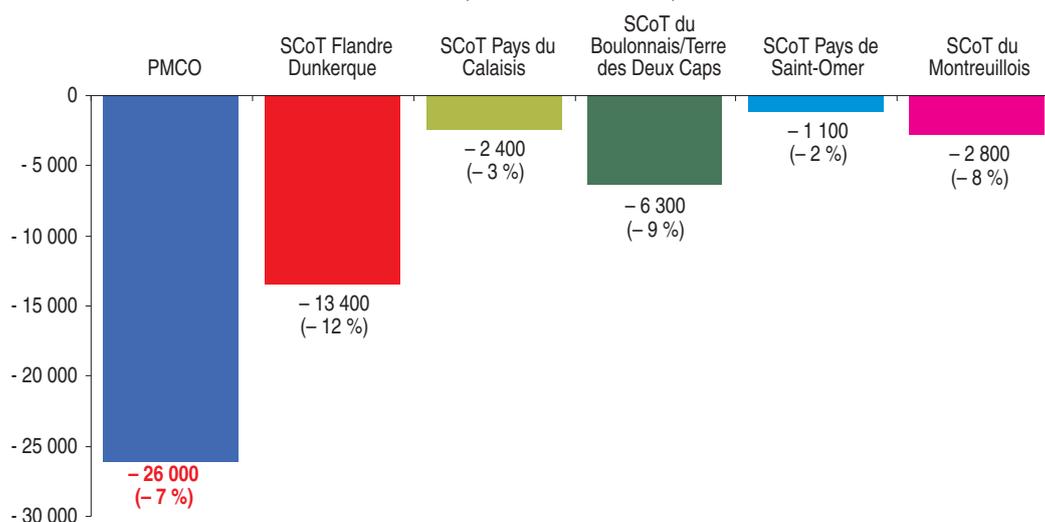
(+6 %, soit +0,15 % en moyenne par an). Ce territoire bénéficierait d'un excédent naturel jusqu'à environ 2040, et d'un solde migratoire positif sur toute la période, contribuant tous deux à la hausse démographique. Le SCoT du pays du Calais devrait également connaître une hausse de sa population à moyen terme (+1 % d'ici 2030, soit +0,07 % par an en moyenne). Sur le long terme, il enregistrerait une diminution globale de sa population de 1 % d'ici 2050 (soit -0,01 % par an en moyenne). Bien qu'il soit le seul SCoT qui bénéficierait d'un excédent naturel durant toute la période, le territoire est en effet pénalisé par un solde migratoire négatif. Si l'excès des naissances sur les décès permet à la population de continuer à croître en début de période, à compter de 2030, il deviendrait ainsi insuffisant pour compenser les départs de population.

### Une perte d'environ 26 000 actifs d'ici 2030

Sous l'hypothèse de poursuite des tendances actuelles, tant démographiques qu'en termes de comportements d'activité (encadré 1), le PMCO devrait perdre environ 26 000 actifs d'ici 2030, soit une baisse de 7,5 % (figure 3 et annexe 1). La diminution de la population attendue dans le même temps

### 3 Une baisse d'environ 7 % du nombre d'actifs d'ici 2030 au sein du PMCO

Évolution du nombre d'actifs entre 2013 et 2030, en volume et %, selon le scénario central



Source : Insee, Omphale 2017.

expliquerait partiellement ce recul. L'effet positif lié aux comportements d'activité de la population (hausse tendancielle des taux d'activité des femmes ou des seniors notamment) serait ainsi fortement réduit par l'impact des migrations résidentielles d'actifs (départs de population supérieurs aux arrivées). Elle serait également fortement contrainte par un effet démographique important : le vieillissement progressif de la population active présente en début de période (notamment des générations nombreuses issues du baby-boom qui sortent progressivement du champ des actifs).

Tout comme pour l'ensemble de la population, cette baisse du nombre d'actifs devrait être plus ou moins accentuée selon les SCoT. Le SCoT de Flandre-Dunkerque devrait connaître à nouveau la plus forte baisse (-12 % d'actifs), suivis du territoire du Boulonnais/Terre des Deux Caps (-9 %) et du Montreuillois (-8 %). Ce dernier est pénalisé par la présence plus importante de populations plus âgées, et donc par un effet démographique plus marqué. Le Dunkerquois subit quant à lui fortement l'impact des migrations de population. Les SCoT du pays de Saint-Omer et du pays du Calaisais, pouvant attendre de meilleures perspectives démographiques, devraient perdre moins d'actifs que les trois autres espaces, avec respectivement -2 % et -3 % de baisse d'ici 2030. Le Calaisais

bénéficierait en particulier de la relative jeunesse de sa population et subirait donc moins l'effet du vieillissement démographique.

#### Stabiliser la population d'ici 2030 nécessiterait une inversion des comportements migratoires

C'est sous la condition d'une inversion nette des tendances migratoires récentes que le PMCO pourrait retrouver en 2030 le même niveau de population qu'en 2013. Cet espace souffre en effet d'un important déficit migratoire, notamment aux âges d'entrée dans la vie active, qui pénalise fortement sa croissance démographique. Le SCoT de Flandre-Dunkerque ainsi que ceux du Boulonnais/Terre des Deux Caps sont particulièrement confrontés au déficit migratoire des actifs de 25-34 ans : ayant souvent quittés le territoire dans le cadre de leurs études, ces derniers n'y retournent pas forcément une fois formés. Le SCoT du Montreuillois est davantage concerné par une baisse de son attractivité auprès des populations seniors (60 ans ou plus).

Le scénario d'équilibre démographique (figure 4 et encadré 2) permet de simuler un regain d'attractivité auprès de profils de ces populations cibles, dont le comportement migratoire grève le

plus l'évolution démographique. Selon ce scénario, le PMCO pourrait maintenir en 2030 le volume de sa population de 2013 par une arrivée nette chaque année de 500 personnes de 25-34 ans. Cette tendance implique une action publique visant à créer les conditions d'une inversion des mouvements migratoires, la situation observée en 2013 faisant état d'un départ net de 700 personnes de 25-34 ans chaque année. Globalement le déficit migratoire du PMCO passerait de -3 800 personnes entre 2012 et 2013 à -1 600 en moyenne chaque année entre 2013 et 2030.

Selon ce scénario, les SCoT de Flandre-Dunkerque et du Boulonnais/Terre des Deux Caps perdraient toujours de la population d'ici 2030, mais dans des proportions plus limitées (respectivement -0,12 % et -0,10 % par an en moyenne, contre -0,37 % et -0,31 %). Le SCoT du Montreuillois stabiliserait quant à lui sa population (+0,01 en moyenne par an). Enfin les SCoT du pays de Saint-Omer et du pays du Calaisais connaîtraient une croissance démographique légèrement supérieure à celle attendue si les tendances démographiques se maintenaient à l'identique (respectivement +0,29 % et +0,09 % par an en moyenne).

#### 4 Un retour au niveau de population de 2013 peut être simulé à l'échelle du PMCO

Projections de population à horizon 2030, volumes et évolutions annuelles moyennes, en %, selon le scénario d'équilibre démographique et le scénario central

Zone	Scénario « équilibre démographique »		Scénario central	
	Population en 2013	Population en 2030	Taux de croissance annuel moyen entre 2013 et 2030 (en %)	Taux de croissance annuel moyen entre 2013 et 2030 (en %)
SCoT Flandre Dunkerque	252 800	247 600	-0,12	-0,37
SCoT Pays du Calais	155 100	157 600	0,09	0,07
SCoT du Boulonnais/Terre des Deux Caps	161 600	158 800	-0,10	-0,31
SCoT Pays de Saint-Omer	128 100	134 600	0,29	0,28
SCoT du Montreuillois	83 000	83 200	0,01	-0,26
Total PMCO	780 800	781 800	0,01	-0,15

Source : Insee, Omphale 2017.

#### Le nombre d'actifs baisserait tout de même d'ici 2030

Sous l'hypothèse d'une stabilisation de la population en 2030, la population active devrait tout de même diminuer à cet horizon, du fait des effets cumulés du vieillissement démographique et des migrations résidentielles. Le Pôle perdrait ainsi 14 500 actifs (figure 5 et annexe 1), soit environ 12 000 de moins par rapport au scénario central (i.e. poursuite des tendances migratoires actuelles). Les SCoT de Flandre-Dunkerque et du Boulonnais/Terre des Deux Caps perdraient beaucoup moins d'actifs (respectivement - 6 % et - 4 % contre - 12 % et - 9 %), ces deux espaces voyant se réduire l'impact des migrations résidentielles qui les pénalisaient fortement. La situation du Montreuillois s'améliorerait également, avec une baisse de 7 % du nombre d'actifs (contre - 8 %). Les SCoT du pays de Saint-Omer et du pays du Calais resteraient les moins impactés, avec une baisse du nombre d'actifs comparable au scénario central (respectivement - 2 % et - 3 %).

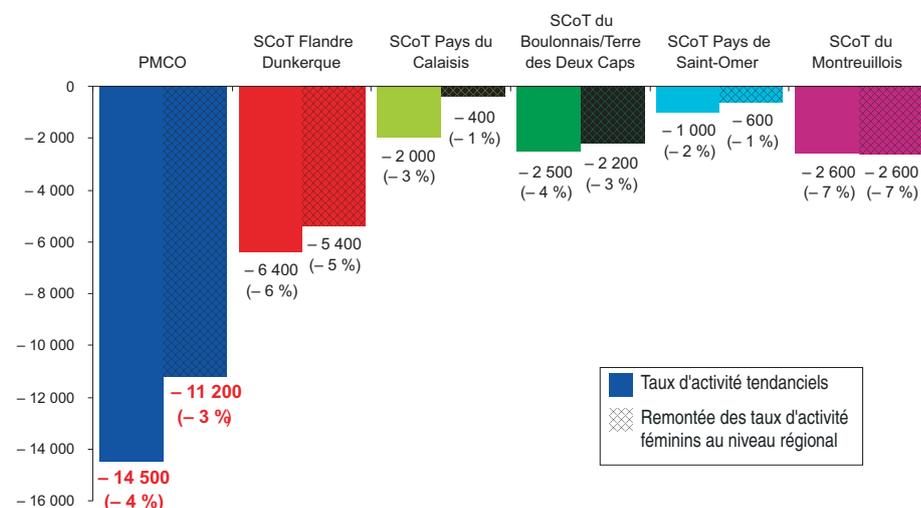
Cette baisse de population active serait à peine moins importante si les taux d'activité féminins, aujourd'hui

moins élevés au sein du Pôle que dans la région, remontaient d'ici 2030 à chaque âge aux niveaux des taux régionaux. Selon cette perspective, le PMCO perdrait environ 11 000 actifs à cet horizon. L'effet serait également distinct au sein des différents SCoT. Le SCoT du pays du Calais, pour lequel le taux d'activité féminin est le plus faible en 2013 (62,1 % contre 63,5 % pour le PMCO et 65,3 % pour les Hauts-de-France) pourrait alors envisager une quasi-stabilisation du nombre d'actifs d'ici 2030 (- 0,6 %).

Les SCoT de Flandre-Dunkerque, du pays de Saint-Omer et du Montreuillois pourraient envisager une moindre baisse du nombre d'actifs (avec respectivement - 5 %, - 1 % et - 7 % de baisse). L'effet serait peu marqué sur le territoire du Boulonnais /Terre des Deux Caps (maintien d'une baisse de 3 %), en raison de taux d'activité féminins initialement plus élevés.

#### 5 Une baisse du nombre d'actifs, y compris en cas de hausse des taux d'activité féminins

Évolution du nombre d'actifs entre 2013 et 2030, en volume et %, selon le scénario d'équilibre démographique avec ou sans remontée des taux d'activité féminins



Source : Insee, Omphale 2017.

### Encadré 1 : projections de population active à l'horizon 2030

Les projections de population active sont obtenues à partir des résultats de la projection de population. On applique à celle-ci un scénario d'activité, qui détaille l'évolution des taux d'activité par sexe et âge jusqu'à un horizon donné.

Deux scénarios ont été considérés dans cette étude :

— un scénario central qui prolonge les tendances passées et intègre certaines caractéristiques récentes (pour les personnes âgées de 55 ans ou plus, les taux d'activité projetés prennent ainsi en compte les réformes des retraites intervenues de 2010 à 2014). Pour chaque SCoT, les taux d'activité sont projetés par sexe et tranche d'âge de façon parallèle à l'évolution des taux correspondants de la projection métropolitaine de référence.

— un scénario personnalisé envisageant une hausse des taux d'activité féminins. Pour chaque SCoT, les taux d'activité sont projetés par sexe et tranche d'âge en alignant les taux d'activité des femmes de 15-64 ans au sein du PMCO sur ceux observés tendanciellement dans la région.

### Encadré 2 : le scénario d'équilibre démographique

Le scénario d'équilibre démographique est un exercice de simulation permis par l'outil de projection de population Omphale. Il repose sur une série d'hypothèses fortes sur les mouvements migratoires concernant le PMCO. Ce territoire est en effet marqué par un déficit migratoire important, portant en particulier sur les jeunes actifs, et qui pénalise fortement sa perspective de croissance démographique à moyen ou long terme.

L'exercice de simulation, en jouant sur le paramètre des migrations et en supposant donc une nouvelle attractivité du territoire, permet de visualiser sous quelles conditions l'équilibre démographique pourrait être atteint.

Ce scénario s'est construit en intégrant **plusieurs contraintes fortes** :

#### — Des hypothèses jouant sur les migrations uniquement externes au PMCO

Elles s'appuient sur les tendances récentes observées en matière de migrations résidentielles (échanges migratoires vers ou depuis la MEL en particulier, ainsi que vers l'Île-de-France et le reste de la France). Le scénario d'équilibre cherche donc à simuler un regain d'attractivité du PMCO vis-à-vis de ces espaces (par une réduction du déficit migratoire).

Aucune hypothèse n'a été formulée sur les migrations internes au PMCO (déménagements réalisés entre chacun des SCoT) : elles auraient conduit à favoriser certains SCoT au détriment d'un ou plusieurs autres (la simulation d'un regain d'attractivité du Dunkerquois vis-à-vis du Calais par exemple réduirait mécaniquement la perspective de croissance démographique de ce dernier).

— **Une recherche d'équilibre démographique à l'horizon 2030 pour l'ensemble du PMCO lui-même**, et non pour chacun des SCoT le composant. La recherche de stabilisation démographique pour chacun des SCoT était en effet difficilement atteignable, d'autant plus qu'il ne fallait jouer que sur le niveau des migrations externes.

#### — Des territoires "cibles"

L'exercice a consisté à améliorer la situation démographique des SCoT perdant de la population selon le scénario central. Les hypothèses ont donc porté sur les migrations des SCoT de Flandre-Dunkerque, de Boulogne/Terre des Deux Caps et du Montreuillois. Aucune hypothèse n'a été formulée concernant les SCoT du Calais et du pays de Saint-Omer, dont la perspective démographique à long terme est, soit stable, soit en hausse selon le scénario central. En outre, ces deux espaces bénéficient tout de même des hypothèses de regain d'attractivité des autres SCoT : par un effet de second ordre, les nombreux échanges inter-SCoT leur permettent également de voir arriver de nouvelles populations sur leur territoire.

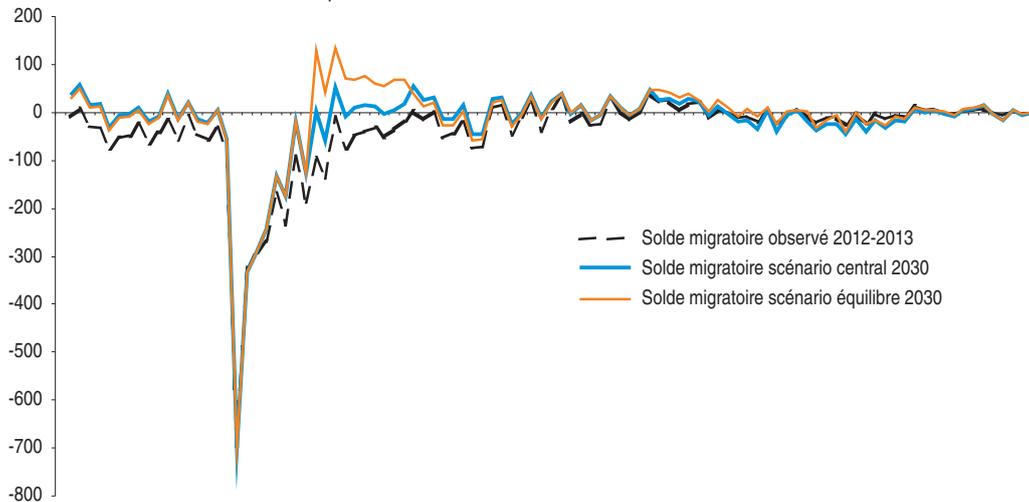
#### — Des populations "cibles"

Pour les trois SCoT déficitaires, l'objectif de regain d'attractivité s'est porté sur des tranches d'âges spécifiques, pour lesquelles un déficit migratoire important (ou un moindre excédent migratoire), jugé problématique pour le territoire, est observé sur la période récente : les jeunes en âge de début d'activité (25-34 ans) pour les SCoT de Flandre-Dunkerque et de Boulogne/Terre des Deux Caps, les seniors de 60 ans ou plus pour le SCoT du Montreuillois.

Pour l'ensemble du PMCO l'effet induit par ces nouvelles hypothèses est visible sur la représentation du solde migratoire par âge détaillé selon les différents scénarios (figure 6). Le solde migratoire aux âges de début d'activité (25-34 ans) s'améliore significativement à l'horizon 2030 dans le cadre du scénario d'équilibre, qui pose précisément l'hypothèse d'un retour de ces tranches d'âge au sein du territoire. Ce solde s'améliore en outre déjà avec le scénario central : la population de cette tranche d'âge ayant tendance à fortement quitter le PMCO, le volume des départs se réduit en effet mécaniquement d'année en année. En conséquence, on observe également une amélioration du solde migratoire pour les jeunes, les âges de début d'activité correspondant également souvent avec les âges de fécondité.

## 6 Un objectif d'excédent migratoire de 500 personnes de 25-34 ans chaque année pour stabiliser la population du PMCO à l'horizon 2030

Solde migratoire par âge détaillé observé pour le PMCO entre 2012 et 2013 et entre 2029 et 2030, selon le scénario central et le scénario d'équilibre



Note de lecture : entre 2012 et 2013, le PMCO présente un déficit migratoire (plus de départs que d'arrivées) de 50 personnes de 30 ans. Si les tendances démographiques se poursuivaient (scénario central), ce solde devrait devenir positif et atteindre + 9 personnes à l'horizon 2030. Si l'on pose l'hypothèse d'une plus grande attractivité du PMCO permettant au territoire de stabiliser sa population d'ici 2030 (scénario d'équilibre), l'excédent migratoire devrait être de 70 personnes de 30 ans chaque année.

Source : Insee, recensement de la population 2013, Omphale 2017.

Pour chacun des trois SCoT sur lesquels l'exercice de simulation a plus spécifiquement porté, l'atteinte d'une stabilité démographique du PMCO à l'horizon 2030 suppose les conditions suivantes en termes de migrations (annexe 2) :

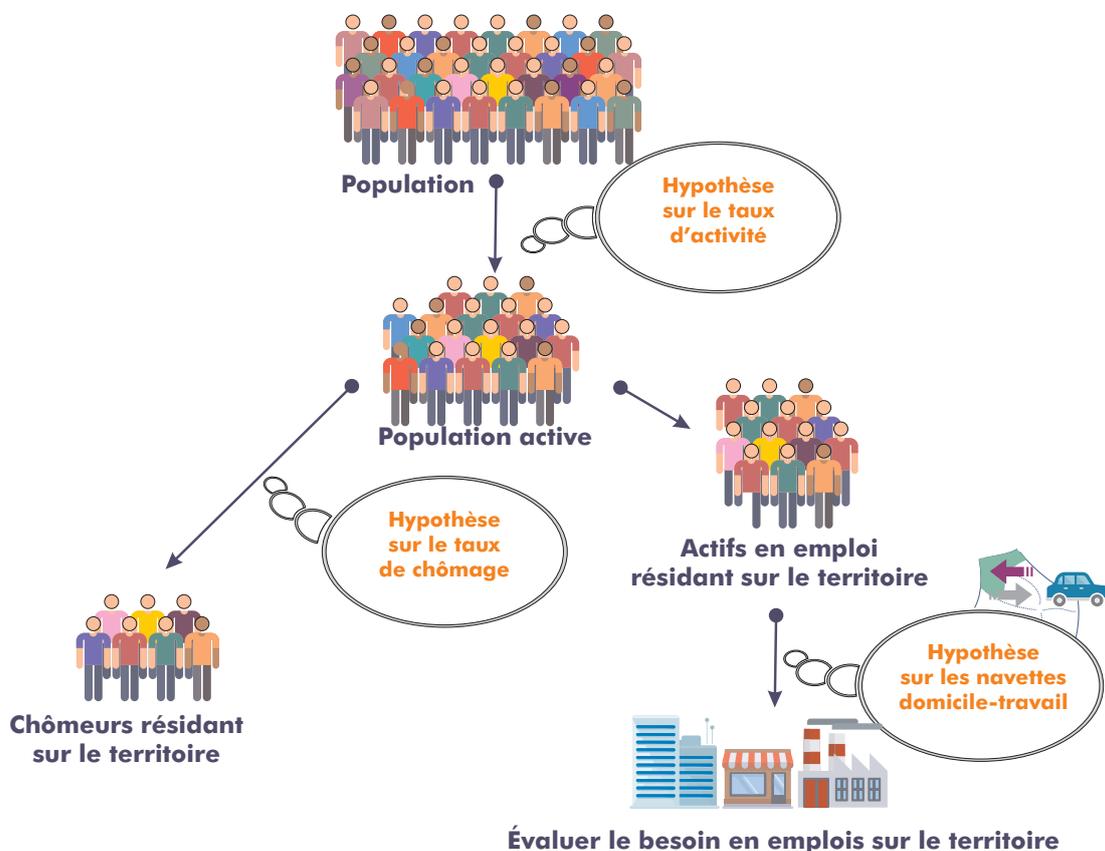
— Une amélioration de l'attractivité résidentielle du SCoT de Flandre-Dunkerque auprès des 25-34 ans permettant de passer d'un solde migratoire négatif de - 280 personnes entre 2012 et 2013 à un solde positif de + 300 personnes par an jusqu'en 2030. La population du territoire baisserait toujours à cet horizon, mais de manière beaucoup moins prononcée (- 5 000 résidents en 2030 contre - 15 000 avec le scénario central).

— Une amélioration de l'attractivité résidentielle des SCoT de Boulogne/Terre des Deux Caps auprès des 25-34 ans permettant de passer d'un solde migratoire négatif de - 120 personnes entre 2012 et 2013 à un solde positif de + 170 personnes par an jusqu'en 2030. De même que pour le SCoT de Flandre-Dunkerque, la population connaîtrait toujours une baisse, mais de moindre ampleur (- 3 000 résidents en 2030 contre - 8 000 avec le scénario central).

— Une amélioration de l'attractivité résidentielle du SCoT de Montreuil auprès des 60 ans ou plus permettant de passer d'un solde migratoire de + 70 personnes entre 2012 et 2013 à un solde de + 350 personnes par an jusqu'en 2030. La population du SCoT se stabiliserait à l'horizon 2030 (+ 200 personnes), au lieu de perdre des résidents selon le scénario central (- 3 600 personnes).

### Encadré 3 : de la population active à l'emploi

Le passage de la population active, exprimée au lieu de résidence, à l'emploi, exprimé au lieu de travail, nécessite de formuler deux hypothèses supplémentaires : une hypothèse sur le chômage, permettant de passer d'une population active à une population active occupée, ainsi qu'une hypothèse concernant les déplacements domicile-travail, qui expliquent la différence entre la population active occupée au lieu de résidence et l'emploi au lieu de travail pour un territoire donné.



Les scénarios développés dans cette étude mobilisent les données des recensements de la population pour une approche démographique. Les emplois sont appréhendés de manière déclarative et recourent « les personnes en emploi au sens du recensement ».

Le **taux de chômage** est donc calculé au sens du recensement et non au sens du BIT.

Dans l'hypothèse tendancielle, il est reconduit à sa valeur de 2013, soit 16,8 % pour l'ensemble du PMCO. Dans l'hypothèse de retour au niveau d'avant-crise, il est inférieur de 2 points.

L'**intensité des navettes domicile-travail** est appréhendée par le rapport entre le nombre de personnes en emploi au lieu de travail et le nombre de personnes en emploi au lieu de résidence.

Dans l'hypothèse tendancielle, il est reconduit à sa valeur de 2013, soit 99 pour l'ensemble du PMCO, traduisant le fait que les navetteurs sortants du territoire sont plus nombreux que les navetteurs entrants. L'hypothèse de réduction du solde des navettes relève ce rapport à 100 (ce qui correspond à la situation observée notamment en 1975, qui était plus favorable pour l'emploi au sein du PMCO), tandis que l'hypothèse inverse l'abaisse à 98 (ce qui correspond à la situation observée en 1982).

Les hypothèses portant sur les différentes composantes de l'évolution démographique (fécondité, espérance de vie et migrations) ainsi que sur les taux d'activité n'ont pas exactement le même statut que ces deux nouvelles hypothèses. Les comportements sociodémographiques présentent en effet une inertie plus marquée que ceux ayant trait au marché du travail, facilitant d'autant la démarche prospective. Si la fécondité, la mortalité, les comportements migratoires ou les taux d'activité évoluent bel et bien au cours du temps, l'ampleur est tout autre lorsque l'on considère en particulier les variations du taux de chômage. Les résultats prospectifs en termes d'emploi ne peuvent dès lors pas acquiescer le même statut que ceux relatifs à la population et à la population active.

## Besoins en emploi et population active pourraient suivre des trajectoires différentes

Les trajectoires démographiques et économiques d'un territoire sont liées mais les mécanismes sont complexes. Dès lors, l'exercice qui consiste à mettre en regard le nombre d'actifs à population fixée et le besoin d'emplois sur un territoire est délicat. Entrent en jeu notamment des facteurs comportementaux, tels que la propension à se porter sur le marché du travail ou les choix résidentiels des actifs. Le premier facteur se traduit par des hypothèses à formuler sur les taux d'activité à chaque âge, lesquels ne sont pas sans lien avec la situation économique, partiellement exprimée au travers du taux de chômage. Le second renvoie à des hypothèses sur le solde des navettes effectuées quotidiennement entre le PMCO et l'extérieur (encadré 3). Des effets d'entraînement sont par ailleurs à prendre en compte : une dynamique d'emploi favorable accroît l'attractivité d'un territoire pour des jeunes actifs, comme réciproquement l'arrivée de nouveaux ménages sur un territoire est de nature à développer l'emploi, notamment de la sphère présentielle. Le développement de celle-ci favorise en outre l'activité féminine.

**Sous l'hypothèse de poursuite des tendances actuelles**, tant démographiques qu'en termes de comportements d'activité, à taux de chômage et intensité des navettes domicile – travail identiques à leur niveau de 2013, le PMCO devrait proposer 265 000 emplois pour répondre à ses 322 000 actifs résidant sur le territoire alors qu'il en offrait 284 000 aux 348 000 actifs de 2013. Dans un tel scénario, dit tendanciel, la baisse du nombre d'actifs à l'horizon 2030 (– 26 000) induirait une diminution du besoin en emploi (– 19 000, soit en moyenne annuelle – 1 100 emplois).

### Quels scénarios pour l'emploi dans l'hypothèse d'une stabilisation du nombre d'habitants ?

Plusieurs scénarios alternatifs ont été explorés. Ils situent le territoire dans la perspective d'une stabilisation de sa population à horizon 2030, ou plus précisément d'un retour à cette date à son niveau démographique de 2013. Comme évoqué précédemment, il s'agit d'une hypothèse exigeante qui suppose une inversion très nette des comportements migratoires aux âges d'entrée dans la vie active. Ce maintien démographique, vecteur de développement d'une économie présentielle, pourrait parallèlement favoriser le relèvement des taux d'activité féminins.

En supposant que cette dynamique favorable permette d'aligner à l'horizon de la projection les taux d'activité féminins du PMCO sur les niveaux régionaux, à taux de chômage et intensité des navettes domicile-travail identiques à leur niveau actuel, un volume de 277 000 emplois suffirait à répondre aux besoins de la population qui en 2030 aurait retrouvé son niveau de 2013. Ce volume est supérieur de 12 000 à celui du scénario dit tendanciel. Il correspondrait à une perte annuelle nette moyenne de 430 emplois sur la période 2013-2030.

Sous cette même hypothèse d'alignement des taux d'activité féminin sur les taux régionaux, c'est un volume de 285 600 emplois qui contiendrait le taux de chômage à son niveau d'avant crise (2006), sans poser aucune hypothèse alternative à la situation de 2013 quant aux choix résidentiels des actifs occupant les emplois du PMCO. Ce volume est supérieur de 20 600 au scénario dit tendanciel et correspondrait à la création nette d'une centaine d'emplois par an entre 2013 et 2030.

Deux hypothèses ont enfin été posées sur les choix résidentiels des actifs dans cette situation. Une réduction du solde des navettes, qui traduirait qu'une plus grande proportion de résidents occupe les emplois du territoire, relèverait cette fois le besoin potentiel d'emplois à hauteur de 289 600. Ce scénario supposerait une création annuelle nette de 300 emplois entre 2013 et 2030. Au contraire, si une plus forte proportion de résidents continuait à travailler en dehors du territoire, le besoin d'emplois ne serait plus que de 283 800 ce qui correspondrait à une diminution annuelle moyenne de 150 emplois entre 2013 et 2030.

Ces scénarios, pour porteurs d'enseignement sur les effets de politiques publiques jouant sur l'attractivité économique ou résidentielle du territoire, restent des approches quantitatives qui ne prennent aucunement en compte les mutations économiques et les transformations qualitatives de l'emploi à venir. Reste aux acteurs du territoire à écrire l'avenir de ce territoire à la lumière de ces éléments et des leviers à leur disposition.

# Annexe 1

Détails des projections d'actifs selon les 3 scénarios envisagés, volumes, évolutions et contribution des taux d'activité, du vieillissement démographique et des mouvements migratoires à l'évolution annuelle moyenne

## 1-1 Projections d'actifs à l'horizon 2030, scénario central pour la population et les taux d'activité

	Évolution						Contributions			
	2013	2030	Evolution sur la période 2013-2030		Evolution annuelle moyenne (2013-2030)		Evolution annuelle	Effet des taux d'activité	Effet démographique	Effet des migrations
	Effectifs	Effectifs	Effectifs	en %	Effectifs	en %				
SCoT Flandre Dunkerque	113 165	99 736	-13 429	-11,9	-790	-0,74	-0,74	+0,28	-0,26	-0,76
SCoT Pays du Calais	69 385	66 981	-2 404	-3,5	-141	-0,21	-0,21	+0,26	-0,01	-0,46
SCoT du Boulonnais/Terre des Deux Caps	71 883	65 593	-6 291	-8,8	-370	-0,54	-0,54	+0,28	-0,10	-0,72
SCoT Pays de Saint-Omer	58 023	56 880	-1 143	-2,0	-67	-0,12	-0,12	+0,27	-0,19	-0,20
SCoT du Montreuillois	35 604	32 786	-2 818	-7,9	-166	-0,48	-0,48	+0,31	-0,43	-0,36
PMCO	348 061	321 976	-26 085	-7,5	-1 534	-0,46	-0,46	+0,28	-0,18	-0,56

Source : Insee, Omphale 2017.

## 1-2 Projections d'actifs à l'horizon 2030, scénario équilibre démographique pour la population et central pour les taux d'activité

	Évolution						Contributions			
	2013	2030	Evolution sur la période 2013-2030		Evolution annuelle moyenne (2013-2030)		Evolution annuelle	Effet des taux d'activité	Effet démographique	Effet des migrations
	Effectifs	Effectifs	Effectifs	en %	Effectifs	en %				
SCoT Flandre Dunkerque	113 165	106 774	-6 391	-5,6	-376	-0,34	-0,34	+0,28	-0,26	-0,36
SCoT Pays du Calais	69 385	67 357	-2 028	-2,9	-119	-0,17	-0,21	+0,28	-0,10	-0,39
SCoT du Boulonnais/Terre des Deux Caps	71 883	69 346	-2 537	-3,5	-149	-0,21	-0,17	+0,26	-0,01	-0,43
SCoT Pays de Saint-Omer	58 023	57 012	-1 011	-1,7	-59	-0,10	-0,10	+0,27	-0,19	-0,18
SCoT du Montreuillois	35 604	33 025	-2 579	-7,2	-152	-0,44	-0,44	+0,31	-0,43	-0,32
PMCO	348 061	333 514	-14 547	-4,2	-856	-0,25	-0,25	+0,28	-0,18	-0,35

Source : Insee, Omphale 2017.

### 1-3 Projections d'actifs à l'horizon 2030, scénario équilibre démographique pour la population et rattrapage des taux d'activité féminins régionaux

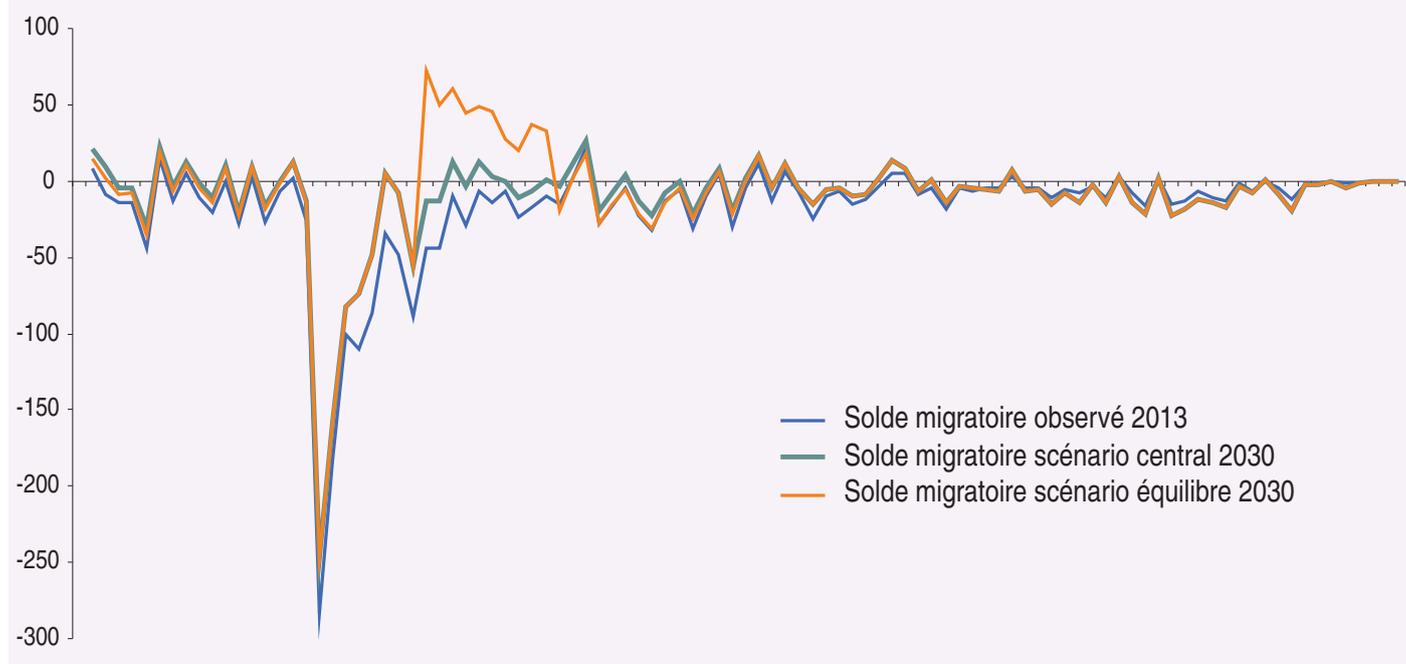
	Évolution						Contributions			
	2013	2030	Evolution sur la période 2013-2030		Evolution annuelle moyenne (2013-2030)		Evolution annuelle	Effet des taux d'activité	Effet démographique	Effet des migrations
	Effectifs	Effectifs	Effectifs	en %	Effectifs	en %	en %	en %	en %	en %
SCoT Flandre Dunkerque	113 165	107 764	-5 402	-4,8	-318	-0,29	-0,29	+0,32	-0,26	-0,36
SCoT Pays du Calais	69 385	68 937	-448	-0,6	-26	-0,04	-0,04	+0,39	-0,01	-0,43
SCoT du Boulonnais/Terre des Deux Caps	71 883	69 680	-2 203	-3,1	-130	-0,18	-0,18	+0,30	-0,10	-0,39
SCoT Pays de Saint-Omer	58 023	57 445	-578	-1,0	-34	-0,06	-0,06	+0,30	-0,19	-0,18
SCoT du Montreuillois	35 604	33 025	-2 579	-7,2	-152	-0,44	-0,44	+0,31	-0,43	-0,32
PMCO	348 061	336 851	-11 210	-3,2	-659	-0,19	-0,19	+0,34	-0,18	-0,35

Source : Insee, Omphale 2017.

## Annexe 2

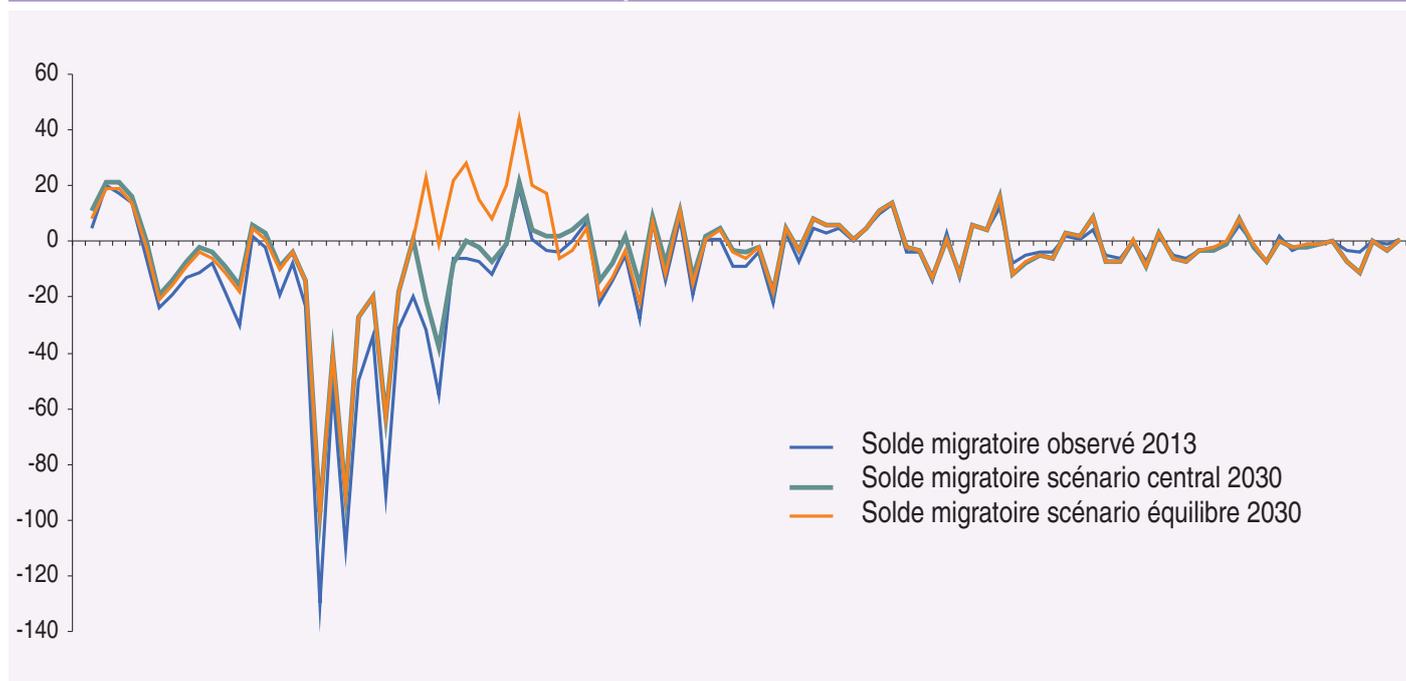
Solde migratoire par âge détaillé observé pour les SCoT de Flandre-Dunkerque, du Boulonnais/Terre des deux Caps et du Montreuillois entre 2012 et 2013 et entre 2029 et 2030, selon le scénario central et le scénario d'équilibre

### 2-1 Scot de Flandre-Dunkerque



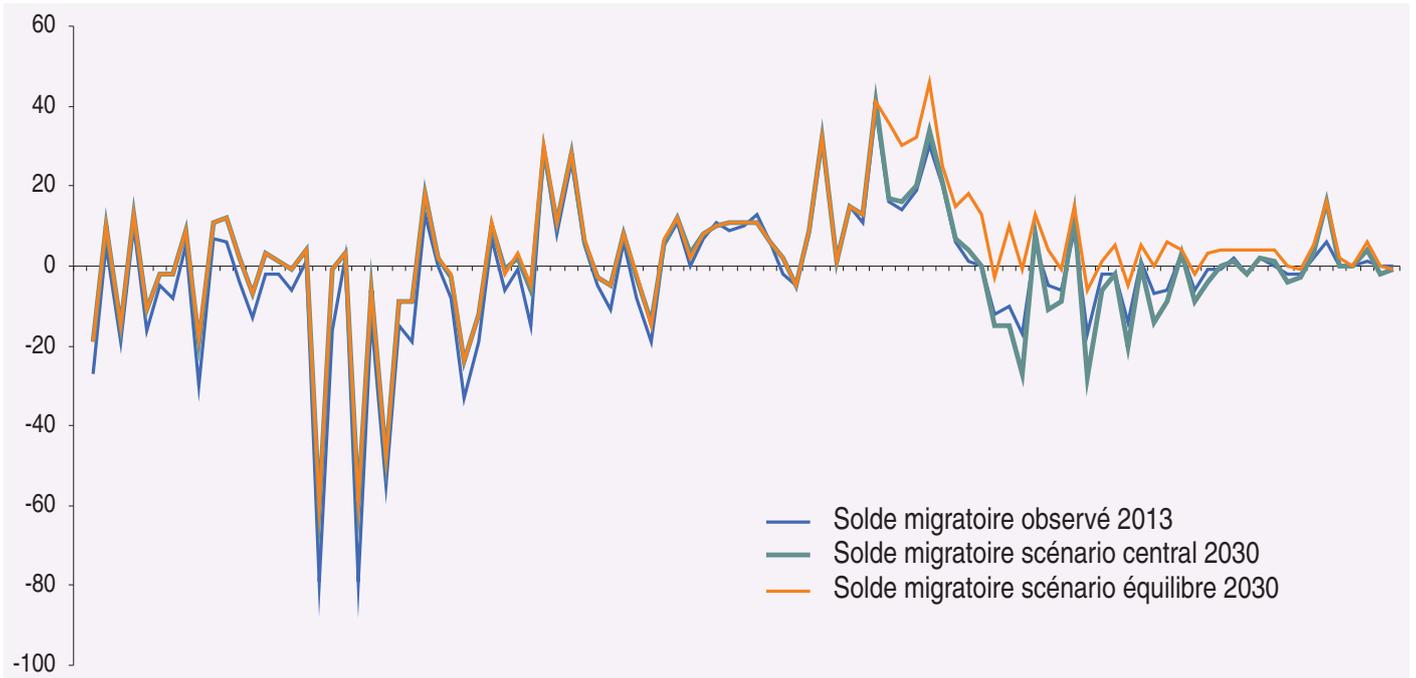
Source : Insee, recensement de la population 2013, Omphale 2017.

### 2-2 Scot du Boulonnais/Terre des deux Caps



Source : Insee, recensement de la population 2013, Omphale 2017.

## 2-3 Scot du Montreuillois



Source : Insee, recensement de la population 2013, Omphale 2017.

## Annexe 3 : Les scénarios d'emploi

		Population	Population active	Chômage	Navettes domicile-travail	Evolution annuelle par rapport à l'emploi de 2013
Scénario 1	a	Central	Central	Stable	Stable	-1135
	b	Central	Central	Stable	Intensification des navettes sur le rythme annuel 2006-2013	-1330
	c	Central	Central	Stable	Diminution des navettes sur le rythme annuel 2006-2013	-940
	d	Central	Central	Retour aux taux de chômage de 2006	Stable	-631
	e	Central	Central	Retour aux taux de chômage de 2006	Intensification des navettes sur le rythme annuel 2006-2013	-831
	f	Central	Central	Retour aux taux de chômage de 2006	Diminution des navettes sur le rythme annuel 2006-2013	-431
Scénario 2	a	Central	Remontée des taux d'activité féminins au niveau des taux régionaux	Stable	Stable	-966
	b	Central	Remontée des taux d'activité féminins au niveau des taux régionaux	Stable	Intensification des navettes sur le rythme annuel 2006-2013	-1168
	c	Central	Remontée des taux d'activité féminins au niveau des taux régionaux	Stable	Diminution des navettes sur le rythme annuel 2006-2013	-764
	d	Central	Remontée des taux d'activité féminins au niveau des taux régionaux	Retour aux taux de chômage de 2006	Stable	-463
	e	Central	Remontée des taux d'activité féminins au niveau des taux régionaux	Retour aux taux de chômage de 2006	Intensification des navettes sur le rythme annuel 2006-2013	-670
	f	Central	Remontée des taux d'activité féminins au niveau des taux régionaux	Retour aux taux de chômage de 2006	Diminution des navettes sur le rythme annuel 2006-2013	-256
Scénario 3	a	Equilibre démographique	Central	Stable	Stable	-606
	b	Equilibre démographique	Central	Stable	Intensification des navettes sur le rythme annuel 2006-2013	-823
	c	Equilibre démographique	Central	Stable	Diminution des navettes sur le rythme annuel 2006-2013	-388
	d	Equilibre démographique	Central	Retour aux taux de chômage de 2006	Stable	-90
	e	Equilibre démographique	Central	Retour aux taux de chômage de 2006	Intensification des navettes sur le rythme annuel 2006-2013	-313
	f	Equilibre démographique	Central	Retour aux taux de chômage de 2006	Diminution des navettes sur le rythme annuel 2006-2013	133
Scénario 4	a	Equilibre démographique	Remontée des taux d'activité féminins au niveau des taux régionaux	Stable	Stable	-432
	b	Equilibre démographique	Remontée des taux d'activité féminins au niveau des taux régionaux	Stable	Intensification des navettes sur le rythme annuel 2006-2013	-657
	c	Equilibre démographique	Remontée des taux d'activité féminins au niveau des taux régionaux	Stable	Diminution des navettes sur le rythme annuel 2006-2013	-207
	d	Equilibre démographique	Remontée des taux d'activité féminins au niveau des taux régionaux	Retour aux taux de chômage de 2006	Stable	82
	e	Equilibre démographique	Remontée des taux d'activité féminins au niveau des taux régionaux	Retour aux taux de chômage de 2006	Intensification des navettes sur le rythme annuel 2006-2013	-148
	f	Equilibre démographique	Remontée des taux d'activité féminins au niveau des taux régionaux	Retour aux taux de chômage de 2006	Diminution des navettes sur le rythme annuel 2006-2013	313